



**GROUPE PAYS
MADAGASCAR**

Compte-rendu – 1^{ère} rencontre Groupe Pays Madagascar

Temps d'échanges axé sur la thématique Eau, Hygiène, Assainissement

Lundi 22 mars 2021 – 14h à 16h40 – en ligne

Avec le soutien de :



Introduction.....	2
Présentation de Gescod et du programme Solidarité-Eau	2
Présentation du réseau Madagascar et du contexte EHA à Madagascar	3
Mise en place du Code d'Hygiène et Assainissement à Mahajanga	4
Retour d'expérience de l'association France Vozama	6
Perspectives du groupe pays Madagascar	7

Introduction

Le groupe pays Madagascar s'inscrit dans le cadre de l'animation d'échanges multi-acteurs de la Région Grand-Est mené par le réseau régional multi-acteur Gescod (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement). Ce groupe pays vise à créer des échanges et des partages d'expériences entre les acteurs de la région Grand-Est intervenant à Madagascar.

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, les échanges ont été axés sur l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous (Objectif de Développement Durable n°6 - ODD6) en partenariat avec le pS-Eau (Programme Solidarité Eau). Ce temps d'échanges avait pour objectifs spécifiques de présenter les réseaux Madagascar et Ran'eau, réseaux spécifiques Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) et de donner des clés pour l'action dans le domaine EHA à Madagascar.

Cette première rencontre a ainsi réuni 17 participants dont 4 collectivités et 5 associations du Grand Est. 70% des participants avaient pour thématique principale d'action l'accès à l'eau et l'assainissement et 30% l'accès à l'éducation.

Présentation de Gescod et du programme Solidarité-Eau

Présentation de Gescod

Gescod (Grand Est solidarité et coopération pour le développement) est l'un des 12 RRMA (Réseau Régional Multi Acteurs) de France. Il a une double mission :

- Appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de coopération internationale, notamment portées par les collectivités territoriales.
- L'animation du territoire par la mise en réseau et l'accompagnement de tous les acteurs de la Région Grand Est impliqués dans la solidarité et la coopération internationale.

L'animation du territoire

Les actions poursuivies par Gescod permettent de proposer aux acteurs (associations, collectivités, établissements scolaires, etc) de la région Grand Est engagés dans des actions de solidarité internationale les volets suivants :

- **L'identification des acteurs et la mise en réseau** (via l'Observatoire de Gescod)
- **L'animation des échanges et de la concertation entre les acteurs, notamment des Groupes Pays, afin de** permettre aux acteurs qui interviennent dans le même pays de pouvoir échanger des expériences, partager des connaissances et des thématiques de travail, développer des partenariats, etc.
- **L'accompagnement des porteurs de projet** : accompagnement collectif via des formations au cycle de projet (diagnostic, montage, suivi-évaluation d'un projet, budget, financement et développement d'activités génératrices de revenus).
- **L'accompagnement plus spécifique des porteurs de projet Eau-Assainissement** : dans le cadre d'un partenariat avec le pS-Eau et les agences de l'eau.
- **Le dispositif des Fonds Territorialisés** : ce dispositif de soutien s'adresse aux associations qui mènent des projets d'éducation au développement et à la solidarité internationale (ECSI) sur le territoire du Grand Est. **Le prochain appel à projet aura lieu entre le 1e et le 31 mai 2021.**

- **L'appui à l'engagement citoyen et volontaire à l'international**
- **La coordination de programmes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), dont Le [dispositif associations et scolaires pour les ODD \(DIODD\)](#) :** ce dispositif porté par Gescod a pour objectif de créer des binômes entre une association (ou deux) et un groupe d'élève (et son équipe pédagogique) afin d'élaborer un projet pédagogique axé sur un Objectif de Développement Durable (ODD) durant une année scolaire. Vous pouvez visionner la vidéo de présentation : [\(15\) Associations et Scolaires pour les Objectifs de Développement Durable - YouTube](#)

Contact : Amélie Kieffer, amelie.kieffer@gescod.org

Présentation de pS-Eau

Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau), est le réseau multi-acteurs national engagé pour l'atteinte dans les pays en développement de l'ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Ses fonctions sont d'accompagner les initiatives et favoriser l'accès à l'information sur les politiques, l'expertise mobilisable, et les cofinancements. Il propose des accompagnements au montage et à la valorisation de projets.

Le pS-Eau comprend différents réseaux privilégiés sur les pays d'intervention regroupant le plus d'acteurs de solidarité et coopération internationales dont Madagascar.

Pour plus d'informations : <https://www.pseau.org/>

Contact : Marie Zerbo : marie.zerbo@pseau.org

Présentation du réseau Madagascar et du contexte EHA à Madagascar

par Liana Rajaonary, en charge du réseau Madagascar, pS-Eau

Le réseau est géré en France par le pS-Eau et à Madagascar par l'**ONG malgache Ran'Eau**, il a pour mission :

- L'organisation d'échanges et de groupes de travail entre acteurs (*à la capitale et dans différentes régions*)
- L'accompagnement et la valorisation des initiatives locales (*appui individualisé aux porteurs de projet, mise en lien avec des partenaires*)
- La création d'outils (*guides méthodologiques, fiches pays, documentation, disponibles sur le site : <https://www.pseau.org/fr/madagascar>*)
- La gestion de l'information (*veille sectorielle, collecte et diffusion des informations*)

Ces services sont à destination d'acteurs en France et à Madagascar.

Éléments de cadrage du secteur eau-assainissement à Madagascar

Contexte : à Madagascar, les taux d'accès EHA sont parmi les plus faibles du monde.

- Eau potable : 36% en milieu rural, 86% en milieu urbain
- Assainissement : 6% en milieu rural, 18% en milieu urbain
- Hygiène : 22% en milieu rural, 41% en milieu urbain.

/!\ Ces chiffres sont des estimations de l'OMS et l'Unicef, ils pourraient être surestimés.

Question : Qu'entend-t'on par eau potable ? Eau potable ou propre à la consommation ?

- ➔ Eau « potable de base » (définition ODD) : il s'agit de l'eau de boisson qui provient d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller/retour ne dépasse pas 30 min.

Question concernant l'ONG Ran'eau et pS-Eau : Est-ce que ces structures font du plaidoyer au niveau des ministères ? Notamment pour avoir des données valides concernant l'accès à l'eau potable en milieu rural ?

- ➔ Les chiffres sont effectivement surestimés. Il s'agit d'un réel enjeu pour les autorités malgaches de disposer de données réelles et non d'estimations, c'est une réalité dont elles ont déjà conscience, mais ce travail est coûteux et prend beaucoup de temps.

Cadre réglementaire :

- Depuis 2008 : Ministère en charge de l'EAH
- Le secteur EHA a été inscrit comme priorité politique, il figure parmi les priorités de la Politique Générale de l'Etat et du Plan d'Emergence de Madagascar.
- Code de l'eau et décrets d'application en vigueur, en cours de réactualisation.
- Stratégies et plans sectoriels
- Documents locaux de planification
- ➔ Ce cadre national et local est important à avoir en tête lorsqu'on souhaite intervenir dans le domaine EHA à Madagascar, afin d'être cohérent avec les politiques locales mises en œuvre.

Messages clefs du code de l'eau : 4 principes fondamentaux :

1. **La gestion intégrée des ressources en eau par bassins versants (GIRE).** Il faut s'assurer de réfléchir au territoire dans lequel on intervient ; si on souhaite capter une ressource, se demander si elle n'est pas déjà exploitée par d'autres usagers, notamment pour l'irrigation en agriculture ? Cette question soulève également la problématique de raréfaction des ressources.
2. **Maîtrise d'ouvrage communale :** les communes sont responsables de ces services sur leurs territoires, malheureusement elles ne disposent pas de suffisamment de moyens (financiers, RH). Il faut, pour autant, s'efforcer de les impliquer dans les actions de solidarité internationale afin de permettre la montée en compétences.
3. **Délégation de la gestion des services** notamment pour la création d'infrastructures, avec un gros enjeu sur la « gestion post investissement » afin que les personnes aient accès à un service durable (la création de comités de gestion est à prioriser en ce sens).
4. **Principe de non-gratuité du service public de l'eau :** s'assurer que les usagers puissent y accéder / payer une cotisation.

Contact : rajaonary@pseau.org

Mise en place du Code d'Hygiène et Assainissement à Mahajanga

par Cécile Sicard, responsable de l'Antenne Madagascar pour Gescod

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la Ville de Mulhouse et la Commune de Mahajanga, animée par Gescod.

Le projet de partenariat a permis, entre autres, d'apporter à la Commune de Mahajanga :

- 64 bennes ordures fonctionnelles qui permettent de couvrir l'ensemble de la ville ;
- 11 camions fonctionnels ;
- Existence d'un système de vidange ;

- 46 blocs sanitaires publics réhabilités et/ou construits ;
- Près de 800 latrines familiales construites avec l'ONG Enda Madagascar ;
- Lit de séchage des boues pour le compostage.

Malgré l'amélioration de la situation, le **code d'hygiène** restait obsolète (1962) avec une absence de sanctions, ce qui entraînait la persistance de pratiques nuisant à la salubrité publique et à la santé.

L'enjeu était de mettre en place un code répondant réellement aux besoins et au contexte. Le processus a été réalisé sur 4 ans (2016-2020), suivant différentes étapes ; analyse documentaire préexistante, concertation des acteurs, élaboration du contenu du futur document, validation de manière concertée par une plateforme composée d'un collège technique, un collège consultatif et un comité restreint, rédaction du document.

L'année 2020 devait être consacrée à la mise en place d'un **plan de communication et de vulgarisation du code**, mais il a été perturbé par le contexte sanitaire. L'enjeu est d'informer de l'existence d'une nouvelle réglementation et d'inciter la population à adopter de bonnes pratiques. Des outils de communication vont être réalisés ; supports visuels, réalisation de spots vidéo (sketchs avec des acteurs locaux connus)

Question : Comment la zone d'intervention a-t-elle été choisie ? Est-il possible de le proposer à d'autres communes ?

- ➔ Il s'agit d'un partenariat de coopération décentralisée, animé par Gescod. Gescod a été sollicité par les collectivités partenaires, la structure n'a donc pas choisi la zone, mais a répondu à une sollicitation d'un de ses membres.
- ➔ Il a été rappelé l'intérêt de groupes d'échanges au niveau régional, Réseau Ran'eau, etc. Même si Gescod ne serait pas en mesure de répliquer la démarche sur d'autres territoires, il est néanmoins possible de capitaliser sur les outils et méthodes et faire en sorte que les acteurs locaux puissent s'en inspirer. Point d'attention : Applicable lorsqu'il y a une réelle volonté politique.

Question : Est-ce que des projets de toilettes dans les écoles ont été mis en place ? Toilettes sèches sont-elles préconisées ?

- ➔ Les établissements scolaires étaient inclus dans le cadre de la mise en place de toilettes publiques (Toilettes équipées de fosses étanches, points de lavage de mains au savon). Des actions de sensibilisation à la propreté et à l'hygiène sont aussi réalisées dans les écoles.
- ➔ Il n'y a pas de toilettes sèches : notamment parce qu'il demeure un tabou autour des excréments (inconcevable de penser qu'on peut les stocker à proximité des maisons) : cette réalisation demanderait une réflexion sur du plus long terme.

Question : Existe-t-il une cellule de toutes les organisations qui peuvent aider les petites associations et les partenaires locaux ? Peuvent-ils bénéficier des techniciens sur place, être mis en contact ?

- ➔ A Madagascar : l'ONG Ran'eau, dont le siège est à la capitale, a vraiment pour vocation d'être au service des acteurs. Les associations et acteurs locaux peuvent s'y rendre pour avoir des contacts et capitaliser des expériences, mais également pour se faire connaître et exprimer leurs demandes.
- ➔ En France : le site du pS-Eau recense des acteurs locaux : <https://www.pseau.org/outils/organismes/index.php?contact=1&l=fr>. Il est également important de pouvoir faire remonter les actions au pS-Eau, à Gescod, afin que les réseaux puissent avoir connaissance de ce qui est réalisé.

Contact : cecile.sicard@gescod.org

Retour d'expérience de l'association France Vozama

Par Jacques Utter, référent Eau Association France Vozama

L'association Vozama est implantée à Fianarantsoa (siège social) et à Antsirabe. Elle travaille sur les thématiques d'éducation préscolaire, de formation parentale, d'Eau et assainissement et de santé. France Vozama est l'association de supports technique, logistique et financier.

Focus sur l'eau et l'assainissement : l'ONG a permis l'installation de 7 AEP qui desservent 79 bornes fontaines, fonctionnelles encore aujourd'hui, ainsi que la construction de puits, de blocs sanitaires et de latrines. L'ONG a mis l'accent sur un travail de pérennisation des AEP, grâce à la qualité de construction (éviter matériaux à problèmes) et la gestion communautaire assistée (afin que tout le monde puisse accéder à l'eau).

Projet actuel : greffer un nouveau réservoir, avec une nouvelle source (puits) via une pompe solaire, afin de tripler la production d'eau et de rattacher de nouveaux bénéficiaires, dont l'école publique. Il s'agit d'un projet innovant pour Vozama, car il s'agira d'une première expérience en pompage solaire.

Vozama a mis l'accent dans sa présentation sur la nécessité de travailler sur l'organisation locale, avec des relais locaux.

Question : Est-ce que les usagers paient une cotisation, par exemple un tarif au bidon ?

- Vozama a mis en place un forfait mensuel (taux de collecte raisonnable). Les cotisations permettent de payer les techniciens qui assurent la maintenance des installations, mais les cotisations seules ne permettent pas d'amortir les installations.

Question : l'Extension du réseau existant a été financée par des sources de financement externes ?

- Il s'agit d'un projet financé par l'extérieur, notamment par agence de l'eau Rhin-Meuse.

Question : Existe-t-il des plans types de construction de latrines en milieu scolaire ? Qui pourraient se retrouver auprès de la direction générale de l'eau / direction de l'éducation nationale ?

- Il existe des plans types d'établissements scolaires et des calculs types de latrines. (Dimensionnement des fosses par rapport au nombre de toilettes et au nombre d'élèves)

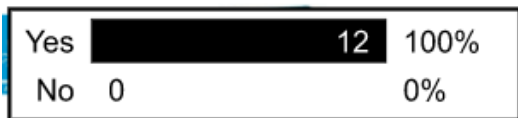
Question : Cantines scolaires : expériences de développement permaculture ? Possibilité d'être mis en contact avec des techniciens ?

- Pas d'expériences particulières dans ce domaine, mais il pourrait intéresser les collègues de Vozama à Madagascar.

Contact : jacques.utter@vozama.org

Perspectives du groupe pays Madagascar

Souhaitez-vous que l'on réunisse à nouveau le Groupe Pays Madagascar ?



Sur quelles thématiques ?

- ➔ Pas de thématiques particulières que les acteurs souhaiteraient aborder. La prochaine rencontre pourra être axée sur l'interconnaissance des acteurs du Grand Est et l'identification d'éventuelles synergies.

- **A quelle fréquence souhaitez-vous réunir le groupe pays Madagascar ?**

A : 1 fois par an

B : 2 fois par an

C : Plus de deux fois par an



- ➔ Le groupe pays se réunira donc au minimum une fois par an, avec possibilité que cette fréquence augmente à deux fois par an, en fonction des demandes ultérieures et des possibilités organisationnelles.

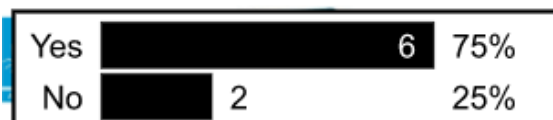
- **Souhaitez-vous mettre en place une liste de diffusion mail entre les membres du groupe vous permettant d'échanger des informations ?**

Oui / Non



- **Souhaitez-vous disposer d'un espace partagé de document en ligne ?**

Oui / Non



Demande du groupe : Est-il possible d'avoir une aide sur la gestion du numérique ?

- Point d'attention : organiser une formation en ce sens à Gescod au-delà du cadre du groupe pays
- Une formation est proposée sur “**comment communiquer sur son projet de solidarité internationale ?**”, le **mercredi 28 avril de 17h à 20h**. Lien d'inscription : [Formation - Comment communiquer sur son projet de solidarité internationale ? \(office.com\)](#)